



SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 4 avril 2017 à 19h, après convocation légale

Sous la Présidence de M. MIZZON Jean-Marie

Etaient présents :

M. IORIO Antoine	M. WANNINGER Jean-Marc	M. THOUVENIN J.-Marie	M. ZENNER Bernard
M. BARBE Jérôme	M. CINO Frédéric	M. OCTAVE Henri	M. BALCERZAK Roland
M. BAUR Denis	M. DI BARTOLOMEO R.	M. LORENTZ Maurice	M. NOEL Guy
Mme ZYDEK Christine	Mme CEDAT-VERGNE Nath.	M. LEUBE Michel	M. VUILLEMARD Patrick
M. ANDRE René	M. BECKER Patrick	M. BOGUET Henri	Mme BRIER Marcelle
M. CHRISTNACKER Daniel	M. FERRERO Marc	M. GANDECKI Claude	M. LOUIS Jean-Charles
M. PERLATI Daniel	Mme RENAUX Patricia	M. SAPIN Bruno	M. SCHITZ Denis
M. SCHREIBER Roger	M. WALTER Jean-Marie	M. FRIJO Antoine	M. GREINER Philippe
M. HEYERT Jean-Marc	M. HOLSENBURGER A.	M. JURCZAK Serge	Mme KHAMASSI Kheira
M. LAVAUT José	M. MEDVES Jean-François	M. PERON Patrick	Mme SPERANDIO F.
M. TARILLON Philippe			

Procurations :

M. PETERMANN Mathieu	a donné procuration à	M. MIZZON Jean-Marie
M. HERGAT Michel		M. BARBE Jérôme
Mme CONTRERAS Céline		M. BALCERZAK Roland
Mme FRIIO Marie-Rose		M. MEDVES Jean-François
M. SZUREK Michel		M. LORENTZ Maurice
M. DORVEAUX Lionel		M. SAPIN Bruno
M. KLOP Jean		M. PERLATI Daniel

Absents excusés :

Mme VENTOLINI F. M. LA VAULLEE J.-Pierre

Absents non excusés:

Mme FICARRA Béatrice	M. LEBOURG Gérard	M. LATTWEIN Jean-François
M. LANGENFELD Guy	M. SEGURA Olivier	M. BROUILLET Laurent
Mme SASSELLA Sylvie	M. TOCZEK Jean-Paul	

Début de séance à 19h16 :

Membres en exercice : 58
Présents : 40
Procurations : 6
Absents : 12

Arrivée de M. BARBÉ pendant la présentation du point 1 bis.

A partir du point 1 bis :

Membres en exercice : 58
Présents : 41
Procurations : 7
Absents : 10

Installation de M. LAVAUT au point 2.

A partir du point 3 :

Membres en exercice : 59
Présents : 42
Procurations : 7
Absents : 10

Pour le vote du compte administratif, point 10, le Président sort :

Membres en exercice : 59
Présents : 41
Procurations : 6
Absents : 11

Sortie de Mme RENAUX au cours du point 12.

A partir du point 13 :

Membres en exercice : 59
Présents : 41
Procurations : 7
Absents : 10
Sortie temporaire : 1

Retour de Mme RENAUX au cours du point 16.

A partir du point 16 :

Membres en exercice : 59
Présents : 42
Procurations : 7
Absents : 10

Le Président décide la suspension de la séance suite à la demande de M. JURCZAK pendant 10 mn à partir de 20h59.

Départ de M. NOEL et de M. DI BARTOLOMEO au cours de la suspension.

La séance reprend à 21h09 après la durée respectée de 10 mn de suspension.

A la reprise de la séance, le quorum est toujours atteint :

Membres en exercice :	59
Présents :	40
Procurations :	7
Absents :	12

La séance est levée à 21h22.

Assistaient en outre :

M. ANDRE Cédric, Directeur Adjoint du SMiTU

Mme BERNIER Sophie, Responsable des affaires juridiques du SMiTU

M. VAUTRELLE Alexandre, Juriste du SMiTU

Mme SCHLIENGER Sylvaine, Chargée de mission PDU du SMiTU

M. DIMEL Sébastien, Responsable Finances du SMiTU

Mme RAGNI Sandrine, Secrétaire assistante du SMiTU

POINT 14 - DELIBERATION N° 2017/14 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS SUITE A LA REORGANISATION DES CARRIERES DE CATEGORIE C DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Conformément à la réforme du statut des fonctionnaires territoriaux prévue par les décrets n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de la catégorie C de la fonction publique territoriale applicable au 1^{er} janvier 2017 et n° 2016-1372 du 12 octobre 2016 modifiant, pour la fonction publique territoriale, certaines dispositions générales relatives aux fonctionnaires de catégorie C et divers statuts particuliers de cadres d'emplois de fonctionnaires de catégories C et B applicable au 1^{er} janvier 2017, il convient d'adapter le tableau des effectifs du personnel de la collectivité, en transformant les emplois existants pour tenir compte des nouveaux grades.

Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. Au vu des nouveaux textes, il est proposé de modifier les grades comme suit :

NB	grades actuels	Cat.	NB	Nouveaux grades	Cat.	Nb H.
1	Adjoint administratif 1 ^{ère} classe	C	1	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	TC

Le Bureau Syndical en date du 21 février 2017 a donné un avis favorable.

Il est demandé au Comité Syndical :

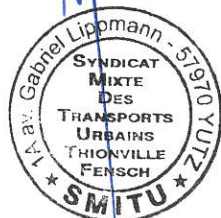
- de prendre connaissance de ces dispositions réglementaires ;
- d'examiner le tableau des effectifs ;
- de décider d'apporter au tableau des effectifs de la collectivité la modification nécessitée par les décrets susvisés dans les conditions visées ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents :

- prend connaissance de ces dispositions réglementaires ;
- décide d'apporter au tableau des effectifs de la collectivité la modification nécessitée par les décrets susvisés dans les conditions visées ci-dessus.

Pour extrait conforme,
A Yutz, le 5 avril 2017
Le Président

Jean-Marie MIZZON



PUBLIÉ-NOTIFIÉ
Le 07/04/2017
Le Président du SMITU